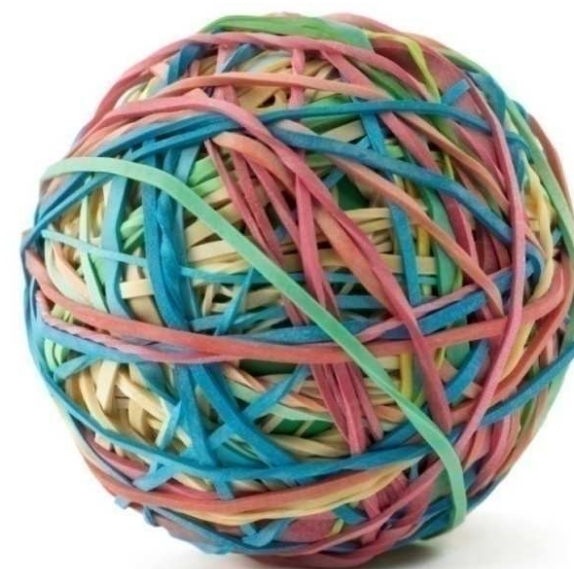


## Forum Solvabilité 2 Serez-vous prêt le 1<sup>ier</sup> janvier 2013 ?



**Intervention : Solvabilité 2 et IFRS Phase 2 – comment optimiser la mise en place simultanée de deux réformes majeures ?**

**24 Novembre 2010**

# Sommaire

- **1<sup>ière</sup> analyse comparative Solvabilité 2 vs IFRS Phase 2**

- Quelles zones de convergence/divergence avec Solvabilité II ?

- **Quelles modalités de mise en œuvre de la norme ?**

- Quels chantiers à mener ?

- Quelles conséquences opérationnelles ?

- Quel calendrier ?

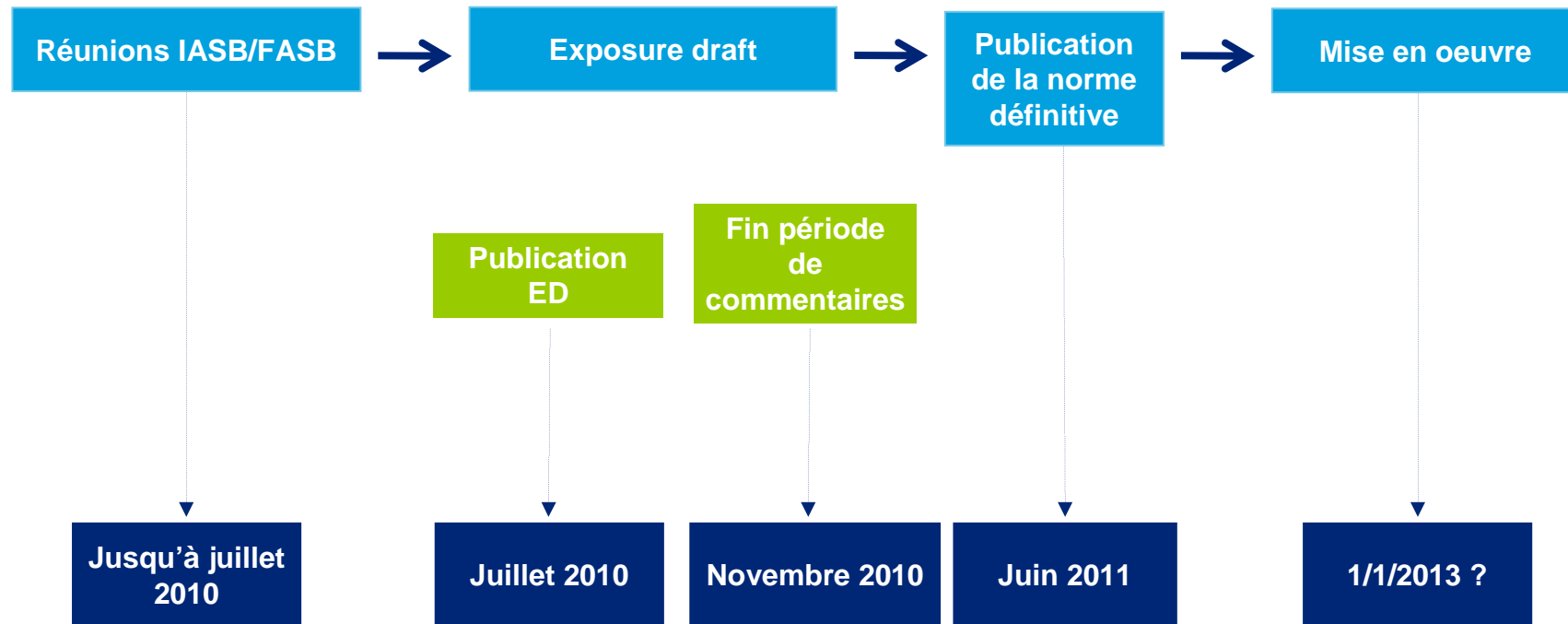
## **Et .....le point de vue de l'assureur BNPPA**

- Quelles convergences et quelles divergences entre ces réformes ?

- Comment organiser les synergies et capitaliser sur les travaux de Solvabilité II ?

- Entre risques et rentabilité, quelles conséquences pour le pilotage des assureurs ?

# Rappel du calendrier prévisionnel de la norme assurance



L'exposé sondage indique que la date d'entrée en application de la norme IFRS 4 phase 2 sera précisée ultérieurement.



## Quelles zones de convergence/divergence avec Solvabilité 2 ?

### Première analyse

	Normes IFRS	Solvabilité II
<b>Valorisation des passifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Best estimate et marge de risque pour contrats d'assurance et d'investissement avec DPF (*)</li> <li>• IAS 39 pour les autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Best estimate et marge de risque pour tous les contrats émis</li> </ul>
<b>Best Estimate</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte de l'intégralité des flux de trésorerie entrants et sortants liés aux contrats qualifiés de contrats d'assurance</li> <li>• Granularité de calcul par portefeuille de contrats homogènes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes similaires</li> <li>• Toutefois quelques divergences identifiées, notamment prise en compte des frais généraux indirects, et effet éventuel de la séparation des composantes de risque</li> <li>• Granularité de calcul par Line of Business (liste définie) et par devise</li> </ul>
<b>Primes futures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte tant que l'assureur est engagé et ne peut pas retarifer/résilier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe similaire</li> </ul>
<b>Valeur temps</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux sans risque (modalités de détermination non précisées) ou taux tenant compte du rendement des actifs (pour les contrats participatifs)</li> <li>• Prime d'illiquidité (modalités de calcul non précisées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux sans risque (modalité de détermination définie, avec les bons d'état AAA comme base pour l'EUR)</li> <li>• Prime d'illiquidité (modalités de calcul définies)</li> </ul>

4 (\*) « Discretionary Participation Feature »

## Quelles zones de convergence/divergence avec Solvabilité 2 ?

### Première analyse

	Normes IFRS	Solvabilité II
<b>Marge de risque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 méthodes proposées</li> <li>• Possibilité de méthodes différentes selon les portefeuilles de contrats</li> <li>• Dans tous les cas le niveau de confiance devra figurer en annexe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthode unique du coût du capital (avec modalités précises de calcul) et le taux du CoC fixé (6%)</li> <li>• Approximations proposées</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Granularité de calcul par portefeuille de contrats homogène (i.e. risques similaires et gestion comme « single pool », sans autre précision)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Granularité de calcul par Line of Business (liste définie) et par devise</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification au sein d'un portefeuille, mais pas entre portefeuilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification entre Line of Business</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de prise en compte du risque de marché, ni de risque opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte du risque de marché et du risque opérationnel</li> </ul>
<b>Marge résiduelle ou reconnaissance des résultats futurs à la souscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'une marge résiduelle amortie sur la durée de la couverture selon une méthode linéaire ou plus appropriée</li> <li>• Calcul par génération de contrat et par période de couverture similaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance des résultats futurs à la souscription en fonds propres</li> </ul>

## Quelles zones de convergence/divergence avec Solvabilité 2 ?

### Première analyse

	Normes IFRS	Solvabilité II
<b>Reconnaissance initiale d'un contrat et décomptabilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dès que l'assureur est engagé et sur la durée de l'engagement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe similaire</li> </ul>
<b>Séparation des composantes ("Unbundling")</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composantes financières, services, dérivés incorporés à séparer s'ils ne sont pas étroitement liés à la couverture d'assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche par LoB et problématique éventuelle de séparation des composantes risques de certains contrats (garantie vie/ non vie dans le même contrat)</li> </ul>
<b>Segmentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portefeuille de contrats homogène (sans précision)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf ci-dessus</li> </ul>
<b>Présentation des états financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution de la présentation des états financiers et des notes annexes (ex: risques, environnement réglementaire, méthodes, explication des variations, incertitudes,...)</li> <li>• Selon le calendrier de remontée de chaque entité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution des états prudentiels (y compris le bilan économique) et des notes annexes</li> <li>• En cours de définition</li> <li>• Trimestriel avec des délais de publication progressivement réduits</li> </ul>

## Le point de vue de l'assureur



**BNP PARIBAS**  
ASSURANCE

**Question 1 : quelles zones de convergence/divergence avec Solvabilité 2 ?**

# La mise en œuvre simultanée des deux réformes est-elle possible ?

## Solvabilité II

---

- Un texte voté
- Une date de mise en œuvre (1/01/2013)
- Des mesures d'application en cours d'élaboration
- Des études d'impact (QIS 5) → « Dry Run Zero »



*La mise en œuvre est une question concrète qui se pose à tous*

## IFRS Phase II

---

- Un projet de norme tout juste publié
- Une date prévue incertaine (1/01/2014 ?)
- Des désaccords sur le projet
- Aucun test grandeur nature
- Pas de vision holistique des comptes



*La mise en œuvre est incertaine*



# La mise en œuvre simultanée Solvabilité II et EV peut-elle déboucher sur une convergence ?

## Solvabilité II

- Un bilan en juste valeur
- Incluant les profits futurs
- Publié obligatoirement dans le cadre du pilier III

## MCEV

- Un indicateur économique de la valeur
- Incluant la valeur des contrats en vigueur
- Publié par option par quelques assureurs

***Les concepts sont identiques***

***Les paramètres de calcul sont proches : primes futures...***

***Le périmètre de Solvabilité II est plus large : contrats non vie***

***La notion de « new business » existe aussi dans Solvabilité II***

**→ On peut parier sur l'intégration de la communication EV dans la communication Solvabilité**

# La convergence Solvabilité II et IFRS Phase II est-elle souhaitable ?

## Solvabilité II

- Mesure la solvabilité
- C'est-à-dire le point de cessation d'activité
- Par une approche bilantielle
- Fondée sur un bilan en juste valeur

## IFRS Phase II

- Mesure la performance annuelle
- Dans le cadre de la continuité d'exploitation
- Par une approche globale des comptes
- Sur base d'un résultat en JV (proposition IASB)

*Les objectifs sont différents*

*L'approche IFRS (résultat en juste valeur) est contestable*

**→ Les deux référentiels sont complémentaires. La communication financière doit intégrer, à la fois, une juste évaluation de la solvabilité et une juste mesure de la performance**

# Le résultat en juste valeur proposé par l'IASB n'est pas une bonne mesure de la performance

- Le Business Model des assureurs français est mal traduit par la juste valeur :
- Les assureurs ne sont pas des traders
  - ↳ Les assureurs sont des investisseurs et des gestionnaires de long terme
- La volatilité instantanée des marchés financiers ne doit donc pas venir polluer la mesure de la performance
  - ↳ Les écarts d'adossement actifs-passifs sont gérés dans le temps sur l'horizon long de gestion : ils ne doivent pas être constatés immédiatement en résultat
  - ↳ Les assureurs mutualisent les variations dans le temps et entre générations d'assurés via des mécanismes comme la provision pour participation aux excédents

# La juste valeur n'apparaît pas non plus comme la solution à l'équilibre du bilan comptable

- IFRS 9 permet une utilisation étendue du coût amorti pour valoriser les actifs financiers grâce à
  - la référence au Business Model (les assureurs sont des investisseurs de long terme)
  - la suppression de l'interdiction de vente des actifs valorisés en coût amorti
- La majorité des actifs des assureurs français va être comptabilisée en coût amorti
- L'équilibre du bilan comptable serait
  - Mal assuré par une valorisation des passifs en juste valeur
  - Meilleur avec une valorisation des passifs en coût amorti ou équivalent

# D'autres approches sont plus fidèles au Business Model des assureurs français

## Mesures alternatives des passifs

- Coût amorti (contrats financiers)
- Actualisation (taux bloqué) des flux futurs

## Mesure de la performance

- Taux d'intérêt effectif + participation annuelle
- Etalement du profit initial + taux d'actualisation + participation annuelle

## Présentations alternatives des passifs (passifs en juste valeur)

- Utilisation de l'OCI pour les variations de juste valeur
- Définition d'un résultat opérationnel non volatil

## Mesure de la performance

- Idem Mesures alternatives
- A définir

**→ La rustine d'une présentation alternative est moins robuste que l'utilisation d'une mesure alternative appropriée**

# Sommaire

- **1<sup>ière</sup> analyse comparative Solvabilité 2 vs IFRS Phase 2**

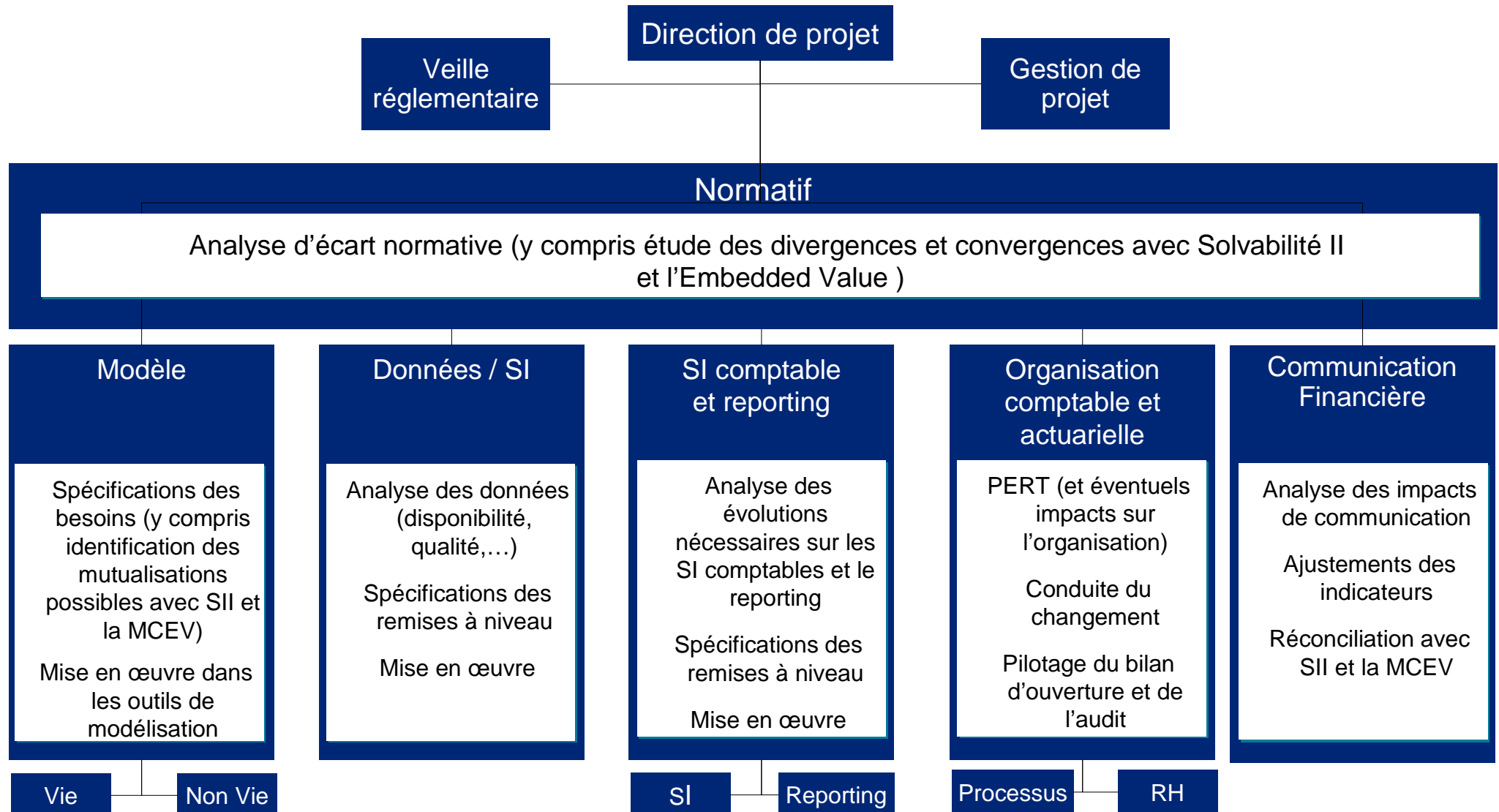
- Quelles zones de convergence/divergence avec Solvabilité II ?

- **Quelles modalités de mise en œuvre de la norme ?**

- Quels chantiers à mener ?
- Quelles conséquences opérationnelles ?
- Quel calendrier ?

# Structuration d'un projet de conversion IFRS 4 phase II

*Une feuille de route des chantiers structurée de manière semblable à Solvabilité 2*



## Structuration d'un projet de conversion IFRS 4 phase II

Des conséquences opérationnelles importantes, comme pour Solvabilité 2. Quelques exemples....

Thème	Conséquences
Données	<p><b>Model points</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Revue de la constitution des model points selon les critères de segmentation à retenir pour les IFRS (v. model points existants, MCEV, Solvabilité II)</li></ul> <p><b>Marge résiduelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Disponibilité des données par générations de contrats</li><li>• Revue des contrats et des données (éventuel démembrement des contrats)</li></ul>
Outils	<p><b>Modèles</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Choix des plates-formes de modélisation et des modèles (identiques à celles de Solvabilité II et MCEV)</li><li>• Si choix (probable) de plates-formes communes, capacité des modèles à intégrer les variations de méthodes et de paramètres entre les référentiels (granularité, approximations,...)</li><li>• Capacité des modèles à absorber de multiples exercices de calcul sur des périodes réduites (annuelle, trimestrielle,...)</li></ul>



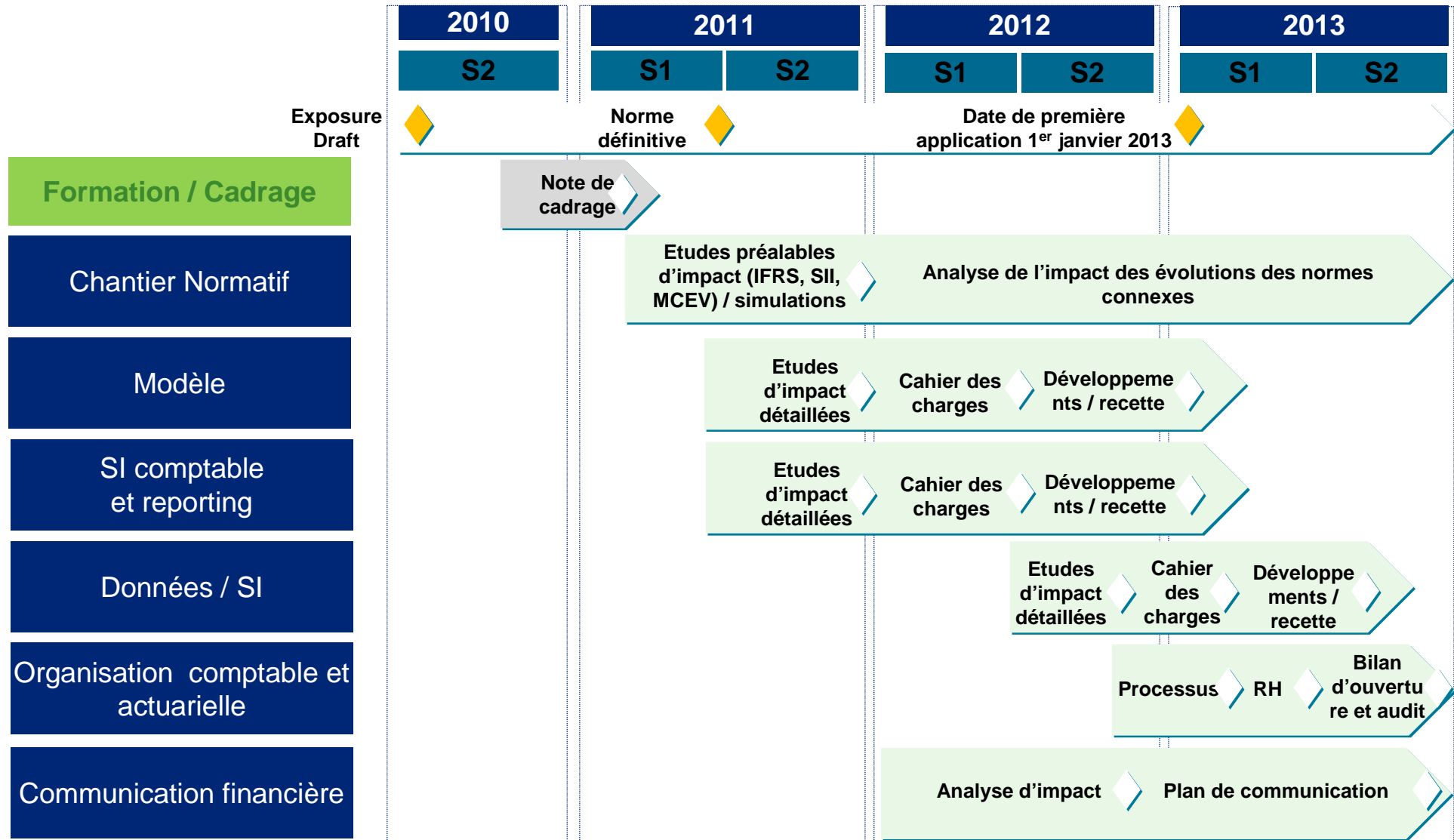
## Structuration d'un projet de conversion IFRS 4 phase II

Des conséquences opérationnelles importantes, comme pour Solvabilité 2. Quelques exemples....

Thème	Conséquences
Processus	<p><b>Processus de calcul du best estimate</b> : facteurs de complexité, de charges et de partage des responsabilités entre les départements de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise à jour des chaînes de contrôle interne, pour le calcul des provisions en tirant partie de l'existant pour la MCEV ou des anticipations Solvabilité II</li><li>• Réconciliation des résultats et piste d'audit des paramètres utilisés entre les différents référentiels (Solvabilité II; MCEV)</li><li>• Capacité de production et composition et profils des équipes pour la conception du modèle, de développement, de maintenance, de calcul, de contrôle et de production des nouveaux états financiers</li></ul>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Gouvernance du processus</b> pour assurer la cohérence des hypothèses, des méthodes et de la communication financière</li></ul>

# Structuration d'un projet de conversion IFRS 4 phase II

Exemple de calendrier de mise en œuvre « inspiré » de Solvabilité 2



## Le point de vue de l'assureur



**BNP PARIBAS**  
ASSURANCE

**Question 2 : comment organiser les synergies et capitaliser sur les travaux  
Solvabilité 2 ?**

# L'optimisation de la mise en œuvre de Solvabilité II porte sur trois éléments

- 1<sup>er</sup> élément : intégrer Solvabilité II dans le process de reporting
  - L'enjeu est de coordonner les plannings financiers et de solvabilité
    - Des rythmes de process différents
      - « Aller vite avec des approximations » ou « Aller plus lentement pour gagner en précision » ?
    - Des axes de communication différents
      - Groupe ou solo ?
- 2<sup>ième</sup> élément : ne faire qu'un seul calcul pour une donnée identique
  - L'enjeu est d'éviter de refaire des calculs avec des paramètres différents
    - A ce stade, c'est un enjeu de lobbying
- 3<sup>ième</sup> élément ; organiser les réconciliations entre données financières et de solvabilité
  - La question des données est centrale

## Le point de vue de l'assureur



**BNP PARIBAS**  
ASSURANCE

**Question 3 : entre risques et rentabilité, quelles conséquences pour le pilotage des assureurs ?**

# Le pilotage de l'entreprise repose sur trois indicateurs clefs

- L'entreprise est pilotée à partir d'un nombre limité d'indicateurs
- Les trois piliers du pilotage sont :
  - Le résultat annuel
  - La valeur Embedded Value ou profits futurs
  - Les risques : le capital de solvabilité requis (SCR)
- La nouveauté dans le pilotage est le changement de paradigme du calcul de la solvabilité :
  - Solvabilité I est une mesure de la solvabilité à partir de l'activité (encours...)
  - Solvabilité II est une mesure de la solvabilité à partir du profil de risque

# Solvabilité II va obliger à piloter en environnement volatil

- Le ratio de solvabilité « fonds propres éligibles / capital requis » sera volatil :
  - Les fonds propres éligibles
    - sont évalués en juste valeur
    - Incluent les profits futurs
  - Le capital requis varie aussi en fonction de l'environnement économique
    - Le quantile à 99.5% se déforme selon les scénarios économiques simulés
    - La meilleure estimation des passifs est une juste valeur qui varie aussi
- Le pilotage de la couverture du ratio de solvabilité passe par
  - la constitution de fonds propres coussins afin d'absorber la volatilité,
    - Jusqu'à quelle hauteur ?
  - la diminution des risques volatils
    - Remise en cause de l'allocation d'actifs ? Suppression des « options cachées » ?
  - la recherche de produits à forte valeur
    - Révision de la tarification ?



**BNP PARIBAS**  
**ASSURANCE**

**Deloitte.**